

Accises: taux réduit sur la bière produite localement dans la région autonome de Madère, Portugal

2007/0273(CNS) - 08/04/2008

En adoptant le rapport de M. Sérgio **MARQUES** (PPE-DE, PT), la commission du développement régional approuve telle quelle, suivant la procédure de consultation, la proposition de décision du Conseil autorisant le Portugal à appliquer un taux réduit d'accise à la bière produite localement dans la région autonome de Madère.